

REUNION DU 13 AVRIL 2018

Excusé : **D. MARTIN-GANS**

Secrétaire : **B. PLAT**

Compte rendu de la réunion du 19 Mars 2018 : après lecture, ce compte rendu est approuvé à l'unanimité sans modification.

Démission d'un conseiller : le maire informe le conseil de la démission de Jorris EVRARD ; il propose de traiter l'ordre du jour et de revenir par la suite sur ce sujet.

Présentation et vote du BP 2018 : les conseillers ayant été destinataires des documents budgétaires, le maire demande s'il y a des questions sur ces propositions de budget. Aucune question n'étant posée, il précise que ces budgets ont été travaillés en commission des finances et il présente successivement :

- pour mémoire, les résultats 2017 et leur affectation.
- le budget annexe du multiservices et l'amortissement de la subvention du budget principal.
- le détail des emprunts et leur encours.
- La section d'investissement résultant des décisions prises pour 2018.
- les participations aux organismes de regroupement.
- les subventions aux associations.
- la section de fonctionnement.

Ils sont équilibrés en dépenses et recettes pour un total de :

| | Fonctionnement | Investissement |
|------------------|----------------|----------------|
| Budget annexe | 16 743.82 | 11 652.91 |
| Budget principal | 373 137.51 | 591 167.12 |

Ces budgets ne faisant l'objet d'aucune remarque le maire les soumet au vote, ils sont approuvés à l'unanimité.

Vote des 3 taxes : le produit attendu, à taux constants, des trois taxes s'élève à 92 036 € contre en 88 714 € en 2017. Le maire explique que cette augmentation résulte de l'évolution des bases imposables, et précise que la commission des finances n'a pas jugé nécessaire de faire évoluer les taux. Le conseil décide de reconduire les taux actuels; il s'agit donc de la quatrième année consécutive sans augmentation.

Travaux mairie : Avenants de marché sur les lots 1 et 2 : le maire complète les informations déjà transmises aux conseillers concernant ces deux avenants en plus ou en moins, qui résultent de travaux s'étant révélés nécessaires au cours du chantier, préconisés par le maître d'œuvre et validés par la commission bâtiments.

Avenant de marché sur le lot n° 1 Maçonnerie et réseaux : 3 417.00 ht.

Avenant de marché sur le lot n° 2 Charpente Couverture : 1 79.83 ht.

Le conseil valide ces deux avenants;

Proposition d'un conseiller municipal d'aménagement du local « réserve » : François LABROUCHE explique le mail qu'il a envoyé à chaque conseiller proposant de terminer l'aménagement du local « réserve » afin de le rendre plus attractif. Il lui est rappelé que ce local a déjà été aménagé au-delà de ce qui était initialement prévu, et que les finitions et certains aménagements devront correspondre au besoin du preneur de ce local, et que ce serait donc hasardeux de spécialiser quelque aménagement que ce soit.

Michel LATRILLE rappelle que la commission bâtiments a eu plusieurs mois pour réfléchir et peaufiner ce projet, que le descriptif des travaux a été adressé à chaque membre pour validation, qu'une enveloppe budgétaire a été déterminée en fonction du total des lots, que les marchés sont signés, que les marchés publics sont encadrés par une réglementation, qu'il y a et qu'il y aura vraisemblablement d'autres avenants liés aux « surprises de la rénovation », et qu'il est réglementairement risqué de rajouter trop d'avenants au marché initial, car cela peut remettre en cause l'appel d'offres.

Informations / Questions Diverses :

Démission de Jorris EVRARD : Michel LATRILLE donne lecture de la lettre de démission de J. EVRARD datée du 5 avril. Il précise que cette lettre ne lui a pas été remise, mais qu'il l'a trouvée le 6 avril dans la boîte à lettres de la mairie, et qu'il en a informé les adjoints le jour même. Il explique que Jorris lui avait demandé un entretien, qu'il l'a reçu le 27 mars avec les 3 adjoints. Il expose les sujets abordés au cours de cet entretien, et notamment : méconnaissance du territoire, difficulté à appréhender les enjeux communaux et intercommunaux, décalage du niveau d'information maire-adjoints par rapport aux conseillers, adaptation de son niveau de réflexion à celui du groupe.

Michel LATRILLE rappelle qu'en 2012 c'est Jorris qui, sans avoir été sollicité, a proposé sa candidature à l'élection complémentaire. Il rappelle également son absence à 15 réunions sur 46 depuis le début du mandat actuel. Il souhaite qu'il trouve un espace et un cadre d'expression et d'action en adéquation avec ses compétences.

Inauguration de l'aménagement du lac de Banieux Galebruge : un beau moment partagé pour les deux communes.

La séance est levée à 0h30